

RELANCE DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

AMI N°001/CCIB/SG/CCMP/PRMP/ASS-PRMP/21 du 08 Juin 2021

Recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'audit technique du bâtiment de la CCI Bénin sis à Porto-Novo Reference SIGMAP : PI_DIEM_766677

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation n°001//CCIB/SG/PRMP/ASS-PRMP/2021 du 28/01/2021 paru sur le portail web des marchés publics (www.marches-publics.bj).
2. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin a inscrit au budget autonome, gestion 2021 des crédits afin de financer le **recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'audit technique du bâtiment de la CCI Bénin sis à Porto-Novo** et, a l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du marché y relatifs.
3. Les services comprennent essentiellement l'expertise technique du bâtiment de la CCIB à Porto-Novo. Il s'agira à cet effet une fois lesdits consultants (Cabinet) sélectionnés par la CCI du Bénin, de permettre au maître d'ouvrage de prendre les dispositions qui s'imposent pour l'achèvement de ce projet laissé à l'abandon depuis dix (10) ans.
4. L'objectif global de la mission est de rassurer ou non le maître d'ouvrage sur la qualité des travaux déjà réalisés et des dispositions à prendre pour l'achèvement de l'édifice conformément aux normes en la matière.
5. La Personne Responsable des Marchés Publics de la CCI Bénin, par la présente relance de la sollicitation de manifestation d'intérêt, invite les cabinets intéressés à exprimer leur intérêt à fournir les services ci-dessus décrits. Ils doivent être **des cabinets conseils, intervenant dans le secteur des bâtiment et travaux publics avec une expérience prouvée en matière d'études et de contrôle de travaux ou d'audit technique**. Les cabinets doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (brochures, références concernant exécution de contrat analogue expériences dans des conditions semblables).

Les critères d'évaluation sont les suivants:

1. Qualification d'ordre Générale: dix (10) points

- Registre de commerce justifiant que le domaine d'activité principale est relatif à la mission (étude, contrôle et surveillance, audit technique, ingénierie des travaux publics ou tout autre domaine connexe) : **cinq (05) points**.
- Nombre d'année d'exercice (**05 ans au moins**) : **cinq (05) points**.

2. Organisation technique et managériale du cabinet: dix (10) points

- Approche technique et managériale du cabinet ou du bureau d'étude pour cette mission. Pertinence de la description de l'organisation du cabinet.

3. Experience pertinente relative à la mission: quatre-vingt (80) points

- Mission d'études/supervision/contrôle de travaux de construction/d'audit technique de Bâtiment industriels, administratifs ou commerciaux de façon générale au cours des cinq années (2016 à 2020) **soixante-dix (70) points à raison de dix (10) points par mission**.
- Mission d'audit technique de bâtiment industriels, administratifs ou commerciaux, en générale au cours des cinq dernières années (2016 à 2020) : **dix (10) points à raison de cinq (5) points par mission**.

Les cabinets doivent fournir toutes les preuves (attestation de bonne exécution ou Procès-Verbal de réception ou

contrat) des missions similaires exécutées (il faut entendre par similarité, les missions de contrôles, d'audit technique des bâtiments). Toutes missions indiquées non soutenues par les preuves ci-dessus indiquées ne seront pas prises en compte. Le cabinet devra fournir également son registre de commerce ou tout autre document similaire pouvant prouver ses années d'exercices et ses domaines d'activité.

La note minimum requise pour être présélectionnée est de 55 points.

En cas d'égalité de note, les candidats seront départagés par le nombre de missions d'audit de bâtiment, de supervision ou contrôle de travaux de construction de façon générale au cours des cinq dernières années (2016 à 2020)

Pour ce qui concerne les entreprises naissantes, en cas d'égalité, sera sélectionnée le cabinet présentant un personnel d'encadrement disposant de plus d'ancienneté (au moins 10 ans).

6. Cet avis à manifestation d'intérêt aboutira à l'établissement d'une liste restreinte de cinq (5) à huit (8) candidats présélectionnés, en raison de leur aptitude à exécuter les prestations. Si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou consultants individuels en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer la procédure en vue de compléter la liste restreinte conformément au 2^{ème} et 3^{ème} alinéa de l'article 36 du code des marchés publics ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné sur la base de la méthode qualité-coût.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence de **8h à 12h30 minutes et 14h à 17h30 minutes les jours ouvrables** à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) sis au 1^{er} étage du bâtiment principal du siège, Tél : (00229) 21 31 20 81, 01 BP 31 Recette principale, Avenue Général de GAULLE.**
8. Les manifestations d'intérêt seront rédigées en langue française et présentées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles. Elles doivent être déposées sous pli fermé avec la mention : « **MANIFESTATION D'INTERET POUR RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'AUDIT TECHNIQUE DU BATIMENT DE LA CCI BENIN SIS A PORTO-NOVO** » au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) sis au 1^{er} étage du bâtiment principal du siège, Tél : (00229) 21 31 20 81, 01 BP 31 Recette principale, Avenue Général de GAULLE** au plus tard le **23 Juin 2021 à 10 heures 00.**
9. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **10 heures 30 minutes** dans la salle de conférence de la CCI du Bénin sis au 1^{er} étage en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés qui désirent y participer.
10. La période prévisionnelle de démarrage de la mission est septembre 2021.

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

